



République Française

# VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Pôle Arrêtés

**23/AR92**

Visa de M. MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA

Chef du Service Affaires Générales

Publié Le 22 JUIN 2023

## **23/AR92 DELEGATION PROVISOIRE DE SIGNATURE A MONSIEUR ROBERT CAVANNA 1er ADJOINT AU MAIRE POUR LES MARCHES ET ACCORDS-CADRES**

Josée MASSI, Maire de TOULON,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, ses articles L2122-18, L2122-20 à L2122-23, et notamment son article L2122-22 qui prévoit que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat : « 4ème : de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

**VU** le Code de la Commande Publique,

**VU** l'élection des Conseillers Municipaux du 15 mars 2020,

**VU** le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 03 mai 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjointes,

**VU** la délibération n° 2023/362/S du 03 mai 2023 portant délégation du Conseil Municipal au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres, et avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

**VU** l'arrêté 23/AR78 du 11 mai 2023 portant délégation de signature à Monsieur Robert CAVANNA, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, pour les marchés et accords-cadres,

**ATTENDU** que Madame Josée MASSI, Maire de Toulon, s'absente de Toulon du 3 juillet 2023 au 12 juillet 2023 inclus,

**ATTENDU** qu'il convient, dans un souci de bonne administration, de donner délégation de signature à un Adjoint au Maire durant cette période, pour la signature des marchés et accords-cadres,

## **ARRETE**

### **ARTICLE 1 :**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Robert CAVANNA, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, durant la période du 03 juillet 2023 au 12 juillet 2023 inclus, dans le domaine suivant :

#### **- EDUCATION / PETITE ENFANCE**

##### **pour signer :**

- Tous les actes, décisions et pièces et courriers liés à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de fournitures, services et travaux, passés selon la procédure adaptée ou passés selon la procédure des marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables, pour un montant inférieur à 25 000 € HT lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris les actes d'exécution et de règlement suivants : certificats administratifs, modifications de contrat (avenants à la double condition qu'ils soient < à 50% du montant initial du marché et que le montant total du marché après modification ne dépasse pas le seuil de procédure appliquée initialement), ordres de services, bons de commande, sous-traitants, exemplaires uniques, reconductions y compris résiliations simples et aux frais et risques précédées

des mises en demeure.

**ARTICLE 2 :**

Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Monsieur Robert CAVANNA 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire et Madame Josée MASSI, Maire de Toulon.

**ARTICLE 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de ville, le 19 juin 2023

**Josée MASSI**  
**Maire de Toulon**



Transmis au contrôle de légalité le :

Accusé de réception le :

Affiché le :

Notifié le :

# Acte à classer

Imc1211933

1 En préparation      2 En attente retour  
Préfecture      3 > AR reçu <      4 Classé

Identifiant FAST : ASCL\_1\_2023-06-22T09-38-57.00 ( MI245868925 )

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230619-Imc1211933-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : 23/AR92 DELEGATION PROVISoire DE SIGNATURE A M. LE MAIRE  
ROBERT CAVANNA 1er ADJOINT AU MAIRE POUR LES MARCHES  
ET ACCORDS-CADRES

Date de décision : 19/06/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.5. Delegation de signature

Acte : 99\_AR-083-218301372-20230619-  
Imc1211933-AR-1-1\_1.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 22/06/23 à 09:38

Date 22/06/23 à 09:38

Date 22/06/23 à 09:45

Par MANA ID Sophie

Par MANA ID Sophie